

DELACOUDRE Manuella

DELACOUDRE Jean-Michel

La Haye Martin 35680 BAIS

Bais, le 12 octobre 2020

**OBJET/ enquête publique ZONE DU MAZET**



Madame, Monsieur,

Etant propriétaire d'une maison située à « LA HAYE MARTIN » à quelques centaines de mètres du projet d'installation d'une entreprise de transports routier et de bâtiments de stockage, nous sommes impactés par cette construction future.

Nous souhaitons en premier lieu, mettre en avant le fait que la présence de cette activité risque d'apporter des problèmes de nuisances pour les riverains des habitations proches.

- **Le bruit** : une activité de transport frigorifique engendre forcément du bruit continu, va et vient des camions constants, chargement et déchargement des camions sur des quais de nivellement, moteurs frigorifiques des camions tournant en permanence.
- **Visuel** : la construction d'un bâtiment de stockage d'une grande capacité risque de modifier fortement notre champ visuel depuis nos maisons d'habitation.
- **L'environnement** : le lieu choisi pour la construction de cette entreprise nous laisse perplexe compte tenu de son éloignement de toutes les infrastructures classiques que nécessite ce type d'activité (accès routier, évacuation des eaux usées et pluviales, présence de source naturelle à proximité, écoulement important d'eau de pluie lors des orages avec pour conséquence l'inondation fréquente de la route au niveau du Mazet.
- **La circulation routière** : la route actuelle, ne permet pas le croisement entre deux véhicules, qu'ils soient lourds ou légers. Nous devons empiéter sur l'herbe quand nous croisons un VL et régulièrement faire une marche arrière ou nous ranger sur le côté lorsqu'il s'agit d'un PL.

Nous souhaitons donc, à défaut de ne pouvoir s'opposer à ce type de projet, que certains aménagements soient obligatoirement intégrés à la création de cette entreprise.

- **Le bruit** : nous souhaitons que des systèmes permettant la diminution du bruit soient réalisés sur le pourtour de l'entreprise (merlons ou murs).
- **Visuel** : nous demandons la plantation d'une végétation de hautes tiges afin de diminuer l'impact visuel sur notre habitation.
- **La circulation routière** : un élargissement de la route est nécessaire afin de permettre le croisement des véhicules en toute sécurité. Nous souhaitons également que la vitesse soit limitée à 30 km/h sur la partie dite de la zone du Mazet. Enfin nous demandons que le reste de la route, à partir de la limite de propriété de l'entreprise DECO OUEST et jusqu'au lieu-dit de LA MARCHE soit définitivement interdite à toute circulation de véhicule lourd (sauf livraison)
- **L'environnement** : nous pensons, qu'il serait judicieux de construire un bassin d'orage pour éviter les inondations de la route lors de fortes pluies.

Pour conclure, nous espérons que nos propositions seront retenues afin de limiter au maximum l'impact négatif qu'un tel projet apporte sur les habitations voisines, il serait à ce titre logique, qu'une révision de la taxe foncière de notre habitation soit envisagée car il est certain que la valeur de revente de notre maison, s'en trouvera fortement diminuée par la présence de ces entreprises.

Nous sommes à votre disposition, afin de participer ensemble à l'amélioration de ce projet. Respectueusement.

DELACOUDRE Manuella

DELACOUDRE Jean-Michel